

## Homologation d'une nouvelle source de MAQT par un nouveau demandeur Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B 1.2

**N° de la demande :** 2007-1582  
**Demande :** Homologation d'une nouvelle source de MAQT par un nouveau demandeur  
**Produit :** Break Up CLG 65 %  
**Numéro d'homologation :** 29370  
**Matière active (m.a.) :** Hypochlorite de calcium  
**N° de document de l'ARLA:** 1774686

### Contexte

La source originale de la matière active de qualité technique (MAQT), l'hypochlorite de calcium Maxoclor (Maxoclor Calcium Hypochlorite) (n° d'homologation 584), a été homologuée pour la première fois en 1940.

### But de la demande

Cette demande vise l'homologation d'une nouvelle source d'hypochlorite de calcium de qualité technique.

### Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : Hypochlorite de calcium  
Nom chimique selon l'IUPAC : Hypochlorite de calcium  
Nom chimique selon le CAS : Acide hypochloreux, sel de calcium (2:1)

Le BREAK UP CLG 65 % (BREAK UP CLG 65%) a les propriétés suivantes :

Propriété	Résultats
Couleur et état physique	Poudre blanche
Odeur	Odeur rappelant celle du chlore
Concentration nominale	65 % chlore actif
Masse volumique	1,0 à 1,1 g/mL (entre 20 et 30 °C)
Pression de vapeur	Sans objet
pH	9,5
Solubilité dans l'eau	21,5 g/100 ml (à 0 °C) 23,4 g/100 ml (à 40 °C)
Coefficient de partage <i>n</i> -octanol-eau	?

Les exigences concernant les propriétés chimiques du Break Up CLG 65 % sont remplies.

### Évaluations sanitaire et environnementale

Le profil de risques pour la santé et l'environnement que présente Break Up CLG 65 % devrait être semblable à celui du produit déjà homologué, Sani-Marc Chlore 65 % (Sani-Marc Chlore 65%), n° d'homologation 28405, dont l'équivalence chimique a été évaluée. Pour des considérations relatives à l'homologation spécifique par produit (protection des données; voir la circulaire à la profession T-1-249, *Homologation spécifique par produit et droits de propriété sur les données*), aucune autre étude n'est requise.

### **Évaluation de la valeur**

Une évaluation de la valeur n'est pas nécessaire pour les matières actives de qualité technique.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que le Break Up CLG 65 % est admissible à l'homologation complète.

### **Références**

<b>N° de document de l'ARLA</b>	<b>Référence</b>
1383477	2007, Chemistry Requirement for TGAI, DACO: 2.1,2.2,2.3,2.4,2.5,2.6,2.7,2.8, 2.9
1383478	2007, Manufacturing Methods for the TGAI, DACO: 2.11.1,2.11.2,2.11.3 CBI
1383479	2007, Establishing Certified Limits, DACO: 2.12.1 CBI
1383480	2007, Methodology/Validation & Confirmation of Identity, DACO: 2.13.1, 2.13.2 CBI
1383481	2007, Summary of Batch Data, Certificate of Analysis, DACO: 2.13.3 CBI
1383482	2007, Chemical and Physical Properties, DACO: 2.14.1,2.14.10,2.14.11,2.14.12, 2.14.13,2.14.14,2.14.2,2.14.3,2.14.4,2.14.5,2.14.6,2.14.7,2.14.8,2.14.9 CBI
1516751	2007, Discussion on CBI REMOVED along with Methodology/ Validation, DACO: 2.11.4 CBI
1531843	2007, Discussion on CBI REMOVED along with Methodology/ Validation, DACO: 2.13.1 CBI
1560365	2008, Discussion on CBI REMOVED along with Methodology/ Validation, DACO: 2.13.1 CBI

ISSN : 1911-8015

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.